



**Arrêté portant nomination des représentants des personnels et de l'administration à la commission paritaire académique des corps des professeurs de chaires, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DE LA RÉUNION**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 60-403 du 22 avril 1960 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive ;

Vu le décret n° 68-503 du 30 mai 1968 modifié portant statut particulier des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques ;

Vu le décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu le décret n° 72-583 du 4 juillet 1972 modifié portant définition de certains éléments du statut particulier des adjoints d'enseignement ;

Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°86-492 du 14 mars 1986 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège ;

Vu le décret n° 88-651 du 6 mai 1988 modifié relatif au statut des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et à diverses dispositions statutaires applicables aux professeurs techniques adjoints et chefs de travaux pratiques de cette école ;

Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

VU le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 2017-120 du 1er février 2017 modifié portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2022-670 du 26 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 9 décembre 2022,

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des professeurs de chaires, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale compétente à l'égard de l'académie de La Réunion, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

## A. Représentants de l'administration

### a. Membres titulaires

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
MANES-BONNISSEAU Chantal	Rectrice	RECTORAT
INGREMEAU Sandrine	IA-DAASEN en charge des lycées et de l'enseignement supérieur	RECTORAT
HOUDU Michel	IA-DAASEN en charge des écoles et des collèges	RECTORAT
SCHRAPFFER Pascal	Doyen des IA-IPR	RECTORAT
VARICHON Lionel	Doyen du collège des IEN 2nd degré	RECTORAT
CHATONNAY Philippe	IA-IPR EPS	RECTORAT
COMARE Marie Francine	IA-IPR Espagnol	RECTORAT
COURTIN Patrick	IA-IPR Mathématiques	RECTORAT
DELL' AQUILA David	Chef de division de la DPES	RECTORAT
DELPIERRE Odile	Principale	COLLEGE BOIS DE NEFLES
DEMERY Nathalie	Proviseure	LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY
HOARAU Médéric	Principal	COLLEGE FRANCOIS MAHE DE LA BOURDONNAIS
JEANTET Éric	Proviseur	LYCEE LOUIS PAYEN
LAN SUN LUK Jean François	IA-IPR STI	RECTORAT
MARTAUD-ROBERT Anouk	IA-IPR Lettres	RECTORAT
MILIUS-TAILLEFER Sylvie	IEN Economie-Gestion	RECTORAT
OLLIER Balbine	IA-IPR EVS	RECTORAT
POUJOIS Séverine	IEN S.T.I	RECTORAT
SORBA Fabrice	IA-IPR Histoire-Géographie	RECTORAT

b. Membres suppléants

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps / fonction</b>	<b>Affectation</b>
POLARD Erwan	Secrétaire général	RECTORAT
CLEMENT Maryvonne	Secrétaire générale adjointe – DRH	RECTORAT
AMADEUF Annick	IA-IPR EPS	RECTORAT
BANOUE Nicole	Proviseure	LYCEE MAHATMA GANDHI
BRETON Anne-Louise	Cheffe de service DPES 6	RECTORAT
BUCQUET Régis	IEN Economie-Gestion	RECTORAT
CREVEAUX Frédéric	Principal	COLLEGE LES MASCAREIGNES
DENIAUD Corinne	IA-IPR Histoire-géographie	RECTORAT
JEAN Nadine	Cheffe de service DPES 2	RECTORAT
JESPERE Jean-Marie	IA-IPR EVS	RECTORAT
LARTHOMAS Jacques	IA-IPR Philosophie	RECTORAT
MENARD Emmanuel	IA-IPR SVT	RECTORAT
MICHEL David-Paul	IA-IPR Mathématiques	RECTORAT
MONDISSA Sylvie	Principale	COLLEGE HIPPOLYTE FOUCQUE
MORIN Carole	Cheffe de service DPES 1	RECTORAT
MUEHLKE Katharina	IA-IPR Allemand	RECTORAT
RAMBAUD Philippe	IEN de lettres-anglais	RECTORAT
RANGAMA Vanessa	IEN Lettres-histoire-géographie	RECTORAT
SPAGNOL Ronan	Proviseur	LYCEE PROFESSIONNEL DE L'HORIZON

## B. Représentants élus du personnel

### a. Membres titulaires

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps</b>	<b>Organisation syndicale</b>
ISSA Aména Bibi	Professeure de lycée professionnel Classe normale	ACTION ET DEMOCRATIE CFE CGC
ETHEVE Jérôme	Professeur certifié Hors classe	FNEC FP FO
DIJOUX Jean Eric	Professeur certifié Hors classe	SE - UNSA
DINNAT Elise	Professeure de lycée professionnel Classe exceptionnelle	SE - UNSA
RAFOUGILET Yoland	Conseillère principale d'éducation Classe normale	SE - UNSA
HOARAU Didier Guy	Professeur certifié Hors classe	SGEN CFDT
GIGAN Carole	Professeure de lycée professionnel Classe normale	SNALC
LEFEVRE Guillaume	Professeur de lycée professionnel Classe normale	SNALC
MOTET Jérôme	Professeur certifié Hors classe	SNALC
SALVADOR Frédérique	Professeure certifiée Classe normale	SNALC
VITRY Valérie	Professeure certifiée Classe normale	SNALC
ADAM Marie - Laure	Professeure de lycée professionnel Classe normale	SNCL SIES SAGES
ARBOIREAU Michel	Professeur agrégé Classe normale	SNES - FSU
BOISSEL Véronique	Professeure agrégée Hors classe	SNES - FSU
LAUDE Damien	Professeur d'EPS Hors classe	SNES - FSU
LOPIN Raymond	Professeur de lycée professionnel Classe normale	SNES - FSU
PEYRE Corinne	Professeure certifiée Hors classe	SNES - FSU
RODRIGUES Victor	Professeur certifié Classe normale	SNES - FSU
ANNONIER Eric	Professeur certifié Classe normale	SUD EDUCATION REUNION

b. Membres suppléants

<b>NOM Prénom</b>	<b>Corps</b>	<b>Organisation syndicale</b>
SOUNDRON Linéda	Professeure certifiée Hors classe	ACTION ET DEMOCRATIE CFE CGC
PAINIAYE James	Professeur de lycée professionnel Classe exceptionnelle	FNEC FP FO
DUBOSC Guillaume	Professeur agrégé Classe normale	SE - UNSA
PINCHON Chloé	Professeure certifiée Classe normale	SE - UNSA
VLODY Thierry	Professeur certifié Classe normale	SE - UNSA
WILPOTTE Carole	Professeure certifiée Classe normale	SGEN CFDT
CHEUNG KIVAN YEUN Jean - Eric	Professeur certifié Hors classe	SNALC
DALE Véronique	Professeure certifiée Classe normale	SNALC
PELAT Mathieu	Professeure agrégé Classe normale	SNALC
QUILICHINI Annick Anne	Professeure certifiée Classe exceptionnelle	SNALC
SAMY Freddy	Professeur certifié Classe normale	SNALC
ALBERT Carine	Professeure certifiée Classe normale	SNCL SIES SAGES
BERNARD Stéphanie	Psychologue de l'Education nationale Classe normale	SNES - FSU
FERRERE Fabienne	Professeure d'EPS Classe normale	SNES - FSU
FOURNY Pierre	Professeur certifié Classe normale	SNES - FSU
JUAN Corinne	Professeure agrégée Classe normale	SNES - FSU
LANGLOIS Pascale	Conseillère principale d'éducation Hors classe	SNES - FSU
PAYET Jean - Luc	Professeur de lycée professionnel Classe exceptionnelle	SNES - FSU
GARRY Elisabeth	Psychologue de l'Education nationale Classe normale	SUD EDUCATION REUNION

**Article 2**

Le secrétaire général de région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 19/12/2022

Pour la rectrice et par délégation  
Le secrétaire général  
de région académique  
Secrétaire général de l'Académie  
SIGNÉ  
Erwan POLARD